



Carole Stieger, chef de chantier

Une jeune femme dans un monde masculin

EFEJ+ à Courtételle

Les Jurassien-ne-s se prononceront le 23 octobre

Franc fort

Le point avec Serge Gaillard, du Secrétariat à l'économie
(SECO)

« Nous avons été pionniers en Suisse »

L'ex-ministre Anita Rion appartient au staff directionnel de l'entreprise de construction Germain Comte S.A. depuis 2003. Elle s'y est spécialisée dans les questions de santé, de sécurité et d'environnement à la faveur d'un postgrade à l'Université de Fribourg. La société delémontaine est devenue un exemple à suivre. Propos recueillis par Didier Walzer



Quelle a été la genèse de votre engagement chez Germain Comte S.A. ?

J'ai été mandatée pour remettre à niveau la norme ISO 9001 – qualité et management –, qui était un peu en perte de vitesse à mon arrivée.

Votre mission d' alors ?

Surtout motiver le personnel à redéfinir des critères en la matière, établir concrètement qui fait quoi. Au fur et à mesure, je me suis aperçue que cela constituerait un avantage que d'ajouter l'environnement. A l'époque, il y avait plusieurs bases légales en termes environnementaux avec lesquelles il fallait se mettre en conformité. Une fois ces bases respectées, quelques documents ajustés et le personnel formé, vous êtes proche de la norme et pour obtenir le sésame il n'y a qu'un pas à faire : être accrédité par un organisme externe.

Le travail de formation a dû être considérable ?

Oui, d'autant que nous sommes 55 employé(e)s. Nous avons toutefois observé que les jeunes pères de famille, par exemple, se sentaient très concernés par le fait de ne pas laisser d'empreinte dans la nature pour les générations futures. En 2004, Germain Comte S.A. a donc obtenu la norme environnementale – ISO 14001.

Mais vous ne vous êtes pas arrêtée en si bon chemin ?

En effet, le personnel a souhaité que nous franchissions une étape supplémentaire au niveau de la santé et de la sécurité. Et, en 2005, nous avons décroché la certification

de la norme OHSAS 18001. Cette année-là, nous étions la première entreprise de construction en Suisse à avoir cette triple norme.

Prendre soin de la santé du personnel, ça veut dire quoi ?

Notamment anticiper toutes les règles à ce niveau édictées par la Suva et le BPA et les transmettre aux employé(e)s. Concernant la sécurité, par exemple, nous avons eu des cours internes pour expliquer l'utilisation optimale des équipements de sécurité et des produits. Un responsable sécurité passe en outre un tiers de son temps sur nos chantiers à épauler les contremaîtres et à effectuer des audits. Un œil extérieur très important.

A propos de la santé, nous distribuons par exemple du spray antitiques ou des crèmes solaires à notre personnel et en cas de fortes chaleurs, ils reçoivent également des palettes d'eau.

Un joli coup marketing !

Pas du tout. Ces diverses normes ne nous aident nullement lorsque nous soumissionnons pour une offre. Seulement, nous préférons avoir des gens sur les chantiers qu'à l'hôpital. Cela dit, nos primes Suva sont maîtrisées car, potentiellement, nous avons moins d'accidents professionnels.

Entreprise formatrice

Germain Comte S.A., créée par Germain Comte en 1946, est désormais dirigée par son fils, Daniel, et ce depuis 1993.

Le siège se trouve à Delémont et le dépôt à Courtételle. « L'occupation est normale actuellement par rapport au ralentissement du début de l'année. En revanche, la pression sur les prix est énorme », note le directeur. Sur le front de l'emploi, la société n'éprouve aucune difficulté à recruter, tous secteurs d'activité confondus. Il faut dire que le personnel est très stable.

La politique d'emploi de Germain Comte S.A. est simple : l'entreprise fait appel à des agences intérimaires. « Ainsi, en trois mois d'essai, nous pouvons nous faire une idée des nouveaux venus. »

La société forme en permanence 5-6 apprentis maçons, constructeurs de routes et stagiaires chefs de chantier. « Nous misons beaucoup sur la formation, notamment interne, et incitons les adultes à obtenir le CFC de maçon ou de constructeur de routes. Plusieurs de nos cadres sont issus de cette filière. »

Enfin, Germain Comte S.A. emploie 7 frontaliers, qui y travaillent depuis plusieurs années.

N°10 Septembre 2011

Germain Comte S.A. **2**

Une entreprise de construction novatrice

Carole Stieger, chef de chantier **4/5**

Portrait de la lauréate 2011 du prix « Un pas vers l'égalité »

EFEJ+ à Courtételle **6/7**

Bien plus qu'un simple déménagement

Force du franc suisse **8**

Interview de **Serge Gaillard**, chef de la

Direction du travail au Secrétariat à l'économie (SECO)

**« A cause du franc fort, les
Chambres ont décidé d'un
paquet de 870 millions,
dont 500 pour financer le
chômage partiel. »**

**Serge Gaillard, directeur au SECO, à propos
du franc fort**

*Par Angela Fleury, cheffe du Bureau de l'égalité entre
femmes et hommes*

Il faut favoriser la mixité dans les métiers

Pourquoi les jeunes filles qui réussissent leurs études aussi bien, voire mieux que les garçons, s'interdisent toujours certaines orientations professionnelles ?

Le Bureau de l'égalité entre femmes et hommes, en partenariat avec d'autres services ou institutions, met en œuvre différentes campagnes et actions visant à encourager les filles et les garçons à élargir leurs choix professionnels, lesquels demeurent malheureusement encore très sexués.

Partant de ce constat, les nombreuses campagnes menées nous paraissent pertinentes pour inciter les jeunes gens à considérer toute la gamme des métiers existants et à sensibiliser tout particulièrement les jeunes filles à l'importance d'acquérir une formation technique ou scientifique, solidement qualifiée, et offrant des perspectives intéressantes.

Car si la formation reste l'un des principaux moyens permettant de réaliser l'égalité entre les sexes, notamment en décloisonnant les domaines professionnels, elle fournit surtout aux femmes un bagage qui leur garantit une indépendance financière.

Avis aux acteurs du monde éducatif et industriel: il importe de favoriser la mixité dans les métiers pour que les femmes se sentent légitimées à franchir les portes des bastions professionnels masculins.

Madame Carole Stieger, lauréate 2011 du prix « Un pas vers l'égalité », que vous allez découvrir dans ce numéro d'Objectif Emploi, se veut une belle preuve de réussite d'une femme à faire carrière dans un milieu traditionnellement masculin.

Portrait

Une femme dans un monde d'hommes

Carole Stieger, de Courtételle, est la seule femme du canton du Jura au bénéfice du diplôme de conductrice de travaux (chef de chantier). Un job très masculin qui l'enchant. Rencontre.

Texte Didier Walzer



Carole Stieger dans le vif du sujet.

La jeune femme de 27 ans a toujours voulu être en contact avec le terrain. C'est la raison principale pour laquelle elle a choisi de devenir conductrice de travaux (anciennement chef de chantier). « Entre 16 et 20 ans, j'ai effectué un apprentissage de dessinatrice en génie civil. Ensuite, après avoir un peu vagabondé, je suis entrée à l'Ecole technique de la construction, à Fribourg, où l'on forme les chefs de chantier. D'une durée de 3 ans, la formation comprend une année complète – la deuxième – de stage en entreprise. J'ai accompli celui-ci auprès de la société de construction Germain Comte S.A., à Delémont. Ça s'est

tellement bien passé que, six mois avant que je ne le termine, j'avais déjà signé mon contrat pour continuer à travailler dans cette entreprise ! », souligne notre interlocutrice, ravie.

Avec le recul, elle constate, comme si elle avait eu des prédispositions, que « dessinatrice en génie civil, c'est déjà un métier masculin à la base même si, dans la région, deux ou trois femmes s'engagent dans ce métier chaque année ».

Carole Stieger souhaitait rester dans cette voie, mais pas comme « simple » dessinatrice. « J'appréciais en effet de

me rendre sur les chantiers, d'être au contact de la réalité du terrain, de la construction. En restant dessinatrice, les possibilités étaient limitées. Et devenir ingénieur en génie civil me paraissait trop intellectuel. »

« Un métier très varié »

Elle est épanouie et ne tarit pas d'éloges sur son job, qu'elle exerce depuis trois ans et demi : « C'est extrêmement varié. Lorsqu'une construction est terminée, on passe à une autre, complètement différente. En Suisse, on ne bâtit jamais de la même manière. »

Sa journée type ? A 6 h 15, elle est au dépôt de Courtételle où se trouvent tous les ouvriers, contremaîtres, chefs d'équipes et les camions. La jeune femme donne les instructions du jour aux contremaîtres et chefs d'équipes : c'est-à-dire les chantiers où il faut aller bétonner, où acheminer les machines à grandes et petites pelles. Cela a bien sûr fait l'objet d'une planification préalable. Idem pour les quantités de béton à livrer, le nombre de poids lourds à faire partir pour les chantiers, par exemple.

A 7 h, Carole Stieger arrive au bureau. Elle effectue des devis destinés aux particuliers, aux travaux publics, planifie les travaux et commande le matériel ad hoc tout en s'occupant des inventaires

nécessaires pour lesdits travaux et supervise leur réalisation.

Une fois l'ouvrage terminé, elle passe au métrage, c'est-à-dire l'évaluation de la quantité de béton utilisée, du nombre de pavés posés, afin d'établir la facture.

Une à deux heures par jour sur le terrain

Au cours de la journée, la conductrice de travaux peut avoir de nouvelles séances avec les maîtres d'ouvrage et les ingénieurs. Cela dépend de la grandeur du chantier et de l'avancement des travaux. « Un chef de chantier en supervise plusieurs à la fois. Entre trois et cinq généralement. Un grand peut nécessiter 10 à 25 ouvriers, à qui donner les consignes. Parfois, il faut aussi prendre des photos, des mesures. »

Carole Stieger passe donc, en moyenne, 1-2 heures par jour sur le terrain. « Sur chaque chantier, il y a en outre des réunions avec les maîtres d'ouvrage. »

La jeune femme au bureau, une partie importante de son activité.



La parole à l'employeur, Daniel Comte

« Carole apporte de la sérénité »

Comment avez-vous réagi à la postulation de Carole ?

C'est la première fois qu'on voyait une femme s'intéresser à un poste de chef de chantier. Je me suis demandé comment ça se passerait avec nos contremaîtres travaillant dans l'entreprise depuis des années. J'en ai parlé à Anita Rion (réf. : voir page 2), qui a effectué sa formation de microtechnicienne dans un monde masculin, et nous nous sommes dit pourquoi pas.



Daniel Comte: «Carole est très fiable.»

Ça s'est bien passé au début ?

Le courant a d'emblée passé avec les contremaîtres, y compris les anciens, ainsi que le personnel. Elle a les compétences techniques, la tête sur les épaules, le regard et la poignée de main francs. Carole s'est immédiatement intégrée.

L'avez-vous « ménagée » s'agissant des travaux qui lui ont été confiés ?

Pas du tout. Elle a tout de suite été « trempée » dans le métier en étant responsable de chantier sur les portails du tunnel du Neu-Bois, sur la Transjurane, à Boncourt.

Votre portrait de Carole ?

Elle est très fiable et organisée, possède cette culture de convivialité pacifique assez féminine. Elle est en outre sensible à la sécurité étant une future maman – nous l'espérons – et à l'environnement parce qu'elle est jeune. Enfin, elle possède une autorité naturelle et une certaine humilité, n'hésitant pas à poser des questions lorsqu'elle ne sait pas. Anita trouve enfin qu'elle apporte de la sérénité.

Actuellement, la résidente de Courtételle achève le nouveau réservoir d'eau potable de Bassecourt. Ensuite, elle s'attellera au bassin d'eau de pluie de l'A16, entre Courtedoux et Bure, dont

l'entreprise Germain Comte S.A. va construire les murs de retenue en béton armé. Pas de quoi s'ennuyer pour Carole Stieger !

Deux casquettes

Carole Stieger est à la fois chef de chantier pour Germain Comte S.A. et collaboratrice technique auprès de 360 Comte Entreprise Générale S.A. Pour cette dernière, elle gère, par exemple, la construction d'une villa de A à Z. « Ici, on inverse la casquette. Je décide de ce que je fais en termes de construction et fixe les délais pour l'entreprise Germain Comte S.A. et avec ses employés. C'est intéressant dans la mesure où j'assiste à toute la procédure de réalisation d'un bâtiment ; je ne m'occupe pas uniquement du gros œuvre. »

Pas de misogynie

La jeune femme évolue dans un domaine typiquement masculin. « Depuis que j'exerce cette profession, je n'ai jamais vu que des hommes lors des séances. Je tiens toutefois à préciser que je suis très bien acceptée et que je n'ai jamais eu de remarque misogynie à essuyer. S'agissant des autres entreprises avec lesquelles nous collaborons, je commence à être connue et ça se passe aussi très bien. »

La résidente de Courtételle a l'impression que les relations sont peut-être plus simples entre elle et la gent masculine qu'entre les hommes eux-mêmes, « car ils n'ont pas envie d'entrer en conflit avec une personne du sexe opposé. Je peux donc faire passer plus facilement certaines choses ».

EFEJ+, un nouveau centre de formation pour 3,6 millions

Le 23 octobre, les Jurassien(ne)s se prononceront sur un crédit de 11 millions, dont 3,6 millions supportés par le Canton, pour la réalisation du centre EFEJ+ à Courtételle. Un projet et une chance uniques. Texte Didier Walzer

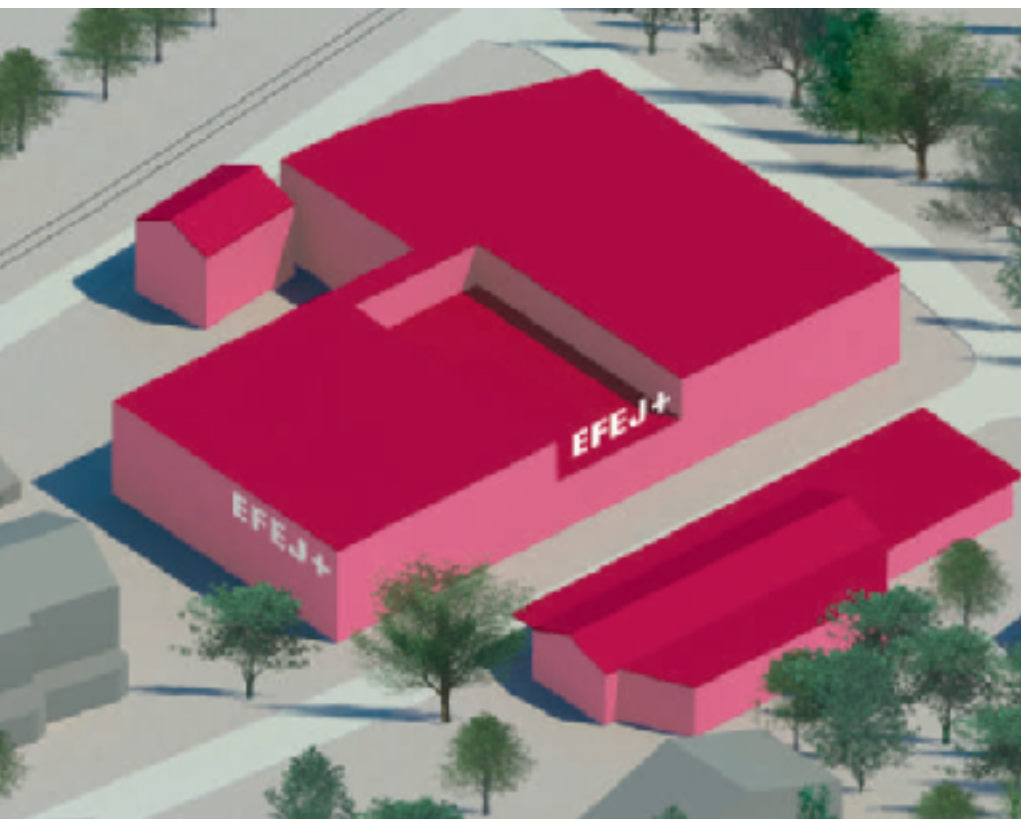
Les exigences pour trouver et conserver un emploi sont de plus en plus élevées. Le marché du travail écarte les personnes les moins formées au profit d'une main-d'œuvre frontalière en augmentation. Près de la moitié des demandeurs d'emploi jurassiens est peu ou pas qualifiée.

Dans ce contexte, la crise de 2008 a révélé les limites de l'actuelle structure publique de formation des demandeurs d'emploi, Espace Formation Emploi Jura (EFEJ), à Bassecourt. Celle-ci ne pourra plus répondre aux nouveaux besoins imposés par l'évolution du marché du travail.

EFEJ+, un centre moderne pour aujourd'hui et demain

Dispersé sur 4 sites inadaptés à Bassecourt, EFEJ manque de place et l'absence de modularité des locaux empêche d'ajuster la capacité des ateliers en période de chômage élevé. Les demandeurs d'emploi subissent ainsi de longs délais d'attente pour débiter une formation. De surcroît, en raison du statut de locataire, le risque de résiliation de bail remet continuellement en question l'existence de formations indispensables.

En réponse à cette situation, le Parlement a largement accepté le crédit de réalisation du projet novateur EFEJ+ à Courtételle. Cette structure de formation «en véritables conditions d'entreprise» est destinée à offrir les programmes de formation et de qualification répondant aux besoins des demandeurs d'emploi, des travailleurs menacés de chômage et des entreprises qui recherchent ou qui souhaitent former des collaborateurs. Un référendum émanant d'un comité de citoyens, associé à la commune de Bassecourt, locataire de l'un des bâtiments actuels, a toutefois abouti. Ainsi, le peuple se prononcera le 23 octobre prochain.



EFEJ+, un centre moderne de formation «en véritables conditions d'entreprise».

Courtételle, un choix optimal

Vu l'impossibilité matérielle de réaliser EFEJ+ sur aucun des sites de Bassecourt, le Gouvernement a saisi l'opportunité d'acquérir et d'adapter un bâtiment industriel à Courtételle, solution optimale en termes de coûts, de délai de réalisation, d'adéquation aux critères de formation, de surfaces disponibles et d'accessibilité.

EFEJ+, davantage qu'un déménagement

Les ateliers de formation dispersés à Bassecourt sont en fait amenés à être regroupés, renforcés et optimisés au sein d'une infrastructure cantonale (propriété de l'Etat) moderne, performante et offrant des prestations nouvelles en faveur d'un public élargi. EFEJ+ disposera d'une capacité d'accueil renforcée et

offrira une réduction du délai d'accès aux formations. Autres avantages: une nouvelle organisation pédagogique et une adaptation continue de l'offre de formation grâce à la modularité des locaux. Les coûts seront aussi réduits grâce au regroupement des activités sur un seul site. Le centre EFEJ+ offrira de nouvelles formations en faveur des demandeurs d'emploi, des chômeurs en fin de droit ou des entreprises en cas de chômage partiel (prévention du chômage). Enfin, il participera au développement de nouveaux processus de qualification – formations modulaires, validation des acquis – menant au CFC. Par rapport à la structure actuelle, EFEJ+ permettra de combattre plus efficacement le chômage à moyen et long terme.

La parole aux partenaires sociaux favorables à EFEJ+



*Pierluigi Fedele,
secrétaire régional du
syndicat Unia Transjurane
(photo Pierre Noverraz /
L'Événement syndical)*

« Unia encourage la création d'EFEJ+ »

« Les syndicats soutiennent une politique cohérente de réinsertion professionnelle par l'intermédiaire de stages de perfectionnement et de cours de formation continue tout au long de la vie active. Des possibilités qui doivent être offertes en priorité aux demandeurs d'emploi.

EFEJ+ y contribuera certainement. C'est pourquoi Unia encourage les démarches de l'Etat dans ce sens.

Il faut en effet donner l'occasion aux sans-emploi d'acquérir, entre autres, des formations leur ouvrant la voie à un certificat fédéral de capacité (CFC), facilitant ainsi leur retour à la vie professionnelle.

Des formations valorisées par des diplômes fédéraux permettent en outre une amélioration des perspectives salariales. Une chance dans un canton reconnu pour ses salaires modestes. »



*Jean-Frédéric Gerber,
directeur de la Chambre
de commerce et
d'industrie du Jura*

« EFEJ+, un projet novateur pour améliorer les compétences professionnelles »

« Pour prospérer, le canton du Jura doit fournir aux entreprises régionales la main-d'œuvre dont elles ont besoin. Une main-d'œuvre compétente et bien formée est l'une des clés pour favoriser l'essor économique de notre coin de pays. Pour ce faire, il s'avère indispensable que les personnes à la recherche d'un emploi disposent des compétences et qualifications nécessaires pour occuper les emplois disponibles.

L'un des atouts d'EFEJ+ est précisément de mettre à disposition des demandeurs d'emploi un centre de formation spécialement dédié pour faciliter leur insertion et/ou réinsertion sur le marché du travail. En outre, sa localisation sur un site plus approprié lui permettra de mieux assurer sa mission pour le bien des personnes momentanément sans emploi. »

Le Jura ne supportera que 3,6 millions

Les 11 millions injectés dans l'économie régionale pour la réalisation du projet couvrent l'ensemble des coûts: acquisition du terrain et des immeubles, travaux de rénovation et d'agrandissement, installations et équipement. Au final, le Canton ne supportera toutefois qu'un tiers de l'investissement, soit environ 3,66 millions de francs, l'essentiel, soit plus de 7,2 millions étant assumé par la Confédération dans le cadre d'un financement exceptionnel pour un projet qui l'est tout autant. Dans ces conditions, gageons que les Jurassien(ne)s saisiront l'opportunité de réaliser EFEJ+ dans l'intérêt des demandeurs d'emploi, des entreprises et de toute notre économie régionale.

« Le chômage va augmenter en 2012 »

Le point sur la force actuelle du franc et ses conséquences sur le marché du travail avec Serge Gaillard, chef de la Direction du travail au Secrétariat à l'économie (SECO), à Berne. Propos recueillis par Didier Walzer

Que fait la Confédération pour limiter l'impact du franc fort ?

Les effets négatifs de l'appréciation massive de notre monnaie ne peuvent être « compensés » par la politique économique. Il est dès lors important que la Banque nationale, en charge de la politique monétaire, ait stabilisé le franc suisse en fixant un cours plancher. L'envolée du franc sur le marché des devises a ainsi été stoppée. Toutefois, le cours actuel du franc est encore très élevé et on ne peut pas encore parler de normalisation du taux de change. Les Chambres fédérales viennent d'accepter un train de mesures 2011 de 870 millions de francs proposé par le Conseil fédéral. Ces moyens sont destinés à l'assurance-chômage (RHT-chômage partiel), au transfert de savoir et de technologie, au tourisme, à la promotion des exportations et aux infrastructures.



Serge Gaillard.

Un train de mesures 2012 sera soumis au Parlement en décembre et contribuera à accroître la compétitivité de l'économie suisse. Il portera sur un programme d'impulsion et de soutien financier visant à promouvoir la technologie, la recherche, l'innovation, les infrastructures et la formation professionnelle à moyen et long termes.

Les conséquences prévisibles sur le marché du travail ?

Le franc suisse s'est massivement apprécié par rapport à l'euro et au dollar notamment. Des signes laissent en outre penser que la conjoncture mondiale ralentit. Cette situation menace de grandes parties de l'industrie d'exportation et risque d'entraîner des délocalisations et des suppressions d'emplois. On doit s'attendre en 2011 à un ralentissement notable de la conjoncture et à une hausse du taux de chômage, actuellement de 3 % à 3,7 % vers fin 2012.

Quid du Jura ?

Les effets du franc fort divergent selon les branches. Pour l'instant, l'horlogerie est moins concernée que l'industrie des machines. Les biens de luxe réagissent moins aux variations de prix. En outre, près de la moitié des exportations horlogères vont dans les pays asiatiques, où le franc n'a pas subi une appréciation aussi forte.

La dernière intervention de la BNS qui limite le cours de l'euro à 1,20 franc est une très bonne nouvelle pour le marché du travail. Un franc encore plus fort induirait une hausse du chômage beaucoup plus marquée. Avec un taux de change à 1,20, le franc est cependant encore trop fort pour de nombreuses entreprises et l'on doit s'attendre à des pertes d'emplois à partir de 2012. Pour l'horlogerie, les prévisions sont un peu meilleures, bien qu'elle sera probablement aussi touchée par le ralentissement de l'économie mondiale.

La RHT, un instrument adapté ?

La RHT, dont la durée maximale pourrait être portée à 18 mois par le Conseil fédéral dès 2012, a démontré son efficacité durant la crise de 2009, en particulier dans le Jura. Elle est appropriée pour soutenir l'industrie, qui a beaucoup souffert à l'époque et qui souffre le plus de l'appréciation du franc. Mais pour que la RHT puisse sauver des emplois industriels, il faut que le cours du franc se normalise rapidement.

Impressum

Parution

4 numéros par an

Rédacteur responsable

Didier Walzer
didier.walzer@jura.ch

Photo couverture

Darrin Vanselow

Tirage

2'500 exemplaires
imprimé à Delémont (JU)

Rédaction

Objectif Emploi
Rue du 24-Septembre 1
CH-2800 Delémont

www.jura.ch/amt

objectif
emploi